

Développement De Pôles D'activités Economiques

Zone d'Intervention

Sandiara, Montrolland, Bargny, Keur Mbouki, Latmingue, Ndangalma, Bélé, Malicounda, Sebikotane, Tivaouane, Fissel Mbadat, Saint Louis, Ngaye, Ziguinchor (À Réaliser).

Description du Projet

Le projet vise à lever les contraintes à l'investissement et à faciliter la mise en œuvre de projets d'investissements privés en offrant des espaces aménagés dans des pôles de développement identifiés, accompagnés d'un centre de services administratifs. Il a pour objectifs de diversifier et d'augmenter l'offre en infrastructures de production et de stockage, de contribuer à la création massive d'emplois, de développer des territoires par la création d'activités à valeur ajoutée au niveau local, et de favoriser un écosystème national de production. Ce projet répond à l'insuffisance d'espaces aménagés et d'infrastructures de stockage pour les acteurs économiques, ainsi qu'à la nécessité de réorganiser les espaces en fonction de leur vocation pour un développement harmonieux des territoires.

Impact attendu

- Aménagement de 95% des assiettes identifiées et remplir au moins 80% de ces zones aménagées et le maintenir
- Contribution à hauteur de 20% aux objectifs de création d'emplois dont 70% pour les jeunes et femmes
- Contribution à hauteur de 10% aux volumes d'exportation
- Capture de 20% des investissements privés

Porteur du Projet			
		uu i rojet	
Entité	ANAT		
Contact	N/A		
Partenaire(s) du	Collectivité Ciblée	Service technique	
Projet	Ministères compétents	Concessionna	ires réseaux
Financement			
Montant du projet	FCFA 543 000	000 000	USD 909 137 841
Durée du projet	N/A		
Type de Financeme Recherché	e nt ✓ Privé	√Public	√ PPP
Etat d'avancement			
Actions entamées	Etude de la proposition de partenariat Fish Reef Project/IMMB et APIX SA Etude de la proposition de financement de la Banque Asiatique d'Investissement pour les Infrastructure et la formulation du programme		
Documents	Lois, Décrets et Règlements ZES SIS: Stratégie d'industrialisation du Sénégal 2021 2035 LOADT : 2021 04 du 12 janvier 2021 loi orientation pour l'aménagement et le		

SDADT : Schéma directeur d'aménagement et de développement territorial

disponibles

développement des territoires